



Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/42/L.36/Add.1  
20 novembre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session  
Point 33 de l'ordre du jour

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Egypte, Finlande, France, Gambie, Grèce, Guinée, Guyana, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malaisie, Malte, Maroc, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pays-Bas, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suède, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie et  
Zambie : projet de résolution

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud

Additif

Ajouter le Mozambique à la liste des auteurs du projet de résolution.

-----